MAZ/OKR

BURKINA FASO

La Patrie ou la Mort, nous Vaincrons

IV^{E} REPUBLIQUE

TROISIEME LEGISLATURE DE TRANSITION

Session permanente

ASSEMBLEE LEGISLATIVE DE TRANSITION

COMMISSION DES FINANCES ET DU BUDGET (COMFIB)

RAPPORT POUR AVIS

DOSSIER N°025 : RELATIF AU PROJET DE LOI PORTANT REGLEMENTATION GENERALE DES ACTIVITES POSTALES AU BURKINA FASO

Présenté au nom de la Commission des finances et du budget (COMFIB), par la députée **MARIAM SIDIBE**, rapporteur.

Février 2026

L'an deux mil vingt-six et le mercredi 11 février de 09 heures 05 minutes à 09 heures 35 minutes, la Commission des finances et du budget (COMFIB), s'est réunie en séance de travail, sous la présidence du député Ly HAMA, premier Secrétaire de ladite Commission, à l'effet de donner son avis sur le projet de loi portant réglementation générale des activités postales au Burkina Faso.

La COMFIB, saisie pour avis, a désigné la députée Mariam SIDIBE comme rapporteur du dossier. Celle-ci a pris part aux différentes séances de travail de la Commission du développement durable (CDD), saisie au fond. Sous la présidence du député Diédon Alain HIEN, ces travaux se sont déroulés comme suit :

- du dimanche 04 au samedi 14 janvier 2026, appropriation du projet de loi ;
- du lundi 26 au mercredi 28 janvier 2026, audition des acteurs ;
- le vendredi 04 février 2026, audition du Gouvernement ;
- le mardi 10 février 2026, adoption du rapport.

Auparavant, la COMFIB a organisé, le jeudi 15 janvier 2026 de 09 heures 21 minutes à 11 heures 20 minutes, une séance d'appropriation du contenu dudit projet de loi. Cette séance a permis aux députés de relever des préoccupations qui ont été portées à la connaissance du Gouvernement lors de son audition par la CDD.

L'ordre du jour adopté par la COMFIB a porté sur les points suivants :

- compte rendu des travaux de la CDD,
- appréciation et avis de la COMFIB.

I. COMPTE RENDU DES TRAVAUX DE LA CDD

Le rapporteur a présenté le compte rendu en deux points :

- audition du Gouvernement,
- débat général.

I.1. Audition du Gouvernement

Le Gouvernement était représenté par madame Aminata ZERBO/SABANE, Ministre de la Transition digitale, des postes et des communications électroniques. Elle était assistée de ses collaborateurs et des représentants du ministère de la Justice.

Le Gouvernement a présenté l'exposé des motifs du projet de loi en trois points :

- contexte et justification ;
- processus d'élaboration du projet de loi ;
- présentation du projet de loi.

Ces différents points ont été développés dans le rapport de la CDD.

I.2. Débat général

A l'issue de l'exposé de madame le Ministre, les commissaires ont exprimé des préoccupations à travers des questions auxquelles le Gouvernement a apporté des éléments de réponses.

Ces préoccupations ont porté essentiellement sur :

- les impacts ou effets économiques et financiers attendus du présent projet de loi ;
- les mécanismes de suivi et de traçabilité des activités postales, notamment les colis postaux, de l'envoi jusqu'à destination ;
- les raisons de la non mention de la Banque postale au titre des innovations dans l'exposé des motifs du projet de loi ;
- le nombre de déposants des chèques postaux et la valeur annuelle des montants ;
- les recettes générées par les envois postaux pour les 3 dernières années (2023 à 2025) ;
- le dispositif de contrôle financier prévu dans le projet de loi en dehors du contrôle de l'ARCEP ;
- la prise en compte des activités de livraison dans le champ de l'activité postale dans le projet de loi, au regard de l'informalité de l'activité ;
- les raisons de la non précision des infractions avant d'évoquer les sanctions prévues à l'article 57 du projet de loi.

II. APPRECIATION ET AVIS DE LA COMMISSION

A l'issue du compte rendu des travaux de la CDD fait par la députée rapporteur, des échanges ont eu lieu entre les membres de la Commission des finances et du budget.

De ces échanges, il ressort que l'adoption du présent projet de loi vise à dynamiser le secteur postal et à accroître sa contribution à l'économie nationale.

Aussi, la fin des services réservés et le durcissement des sanctions contre les opérateurs illégaux, combinés à un aménagement des droits d'entrée, devraient favoriser l'arrivée de nouveaux acteurs, stimuler la concurrence et augmenter le chiffre d'affaires du secteur.

En outre, ces réformes sont susceptibles de générer davantage de recettes fiscales, de créer des emplois décents et de moderniser l'offre postale grâce au développement de services digitaux.

A terme, l'amélioration des revenus distribués par le secteur pourrait soutenir la consommation nationale et renforcer les effets d'entraînement sur l'économie.

Par conséquent, la COMFIB émet un avis favorable pour son adoption.

Ouagadougou, le 11 Février 2026

Le Président de séance

Ly HAMA

Le rapporteur

Mariam SIDIBE

ANNEXE : LISTES DE PRESENCE

SEANCE D'APPROPRIATION DU DOSSIER
LE JEUDI 15 JANVIER 2026

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	**TAPSOBA Issaka**	**Vice-président**
2.	**YARO Mamadou**	**Rapporteur général**
3.	**HAMA Ly**	**1er Secrétaire**
4.	**SIDIBE Mariam**	**2e Secrétaire**
5.	NASSOURI Daaga	Membre
6.	NIGNAN Dida	Membre
7.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
8.	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
9.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	Membre
10.	OUEDRAOGO Lougoulawindin Clémence	Membre
11.	SANOGO Drissa	Membre
12.	SAWADOGO Abdoulaye	Membre
13.	TUINA Kanibè	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	**NOMBO Moussa**	**Président**
2.	ZANGRE François	Membre
3.	KONE Diakalia	Membre
4.	BONZI Nonyeza	Membre
5.	DIALLO Daouda	Membre
6.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre

DEPUTE ABSENT EXCUSE

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT
2.	YARO Evertin	Conseiller
3.	ILBOUDO/ZIDA Sandrine	Conseillère
4.	ZONG-NABA M. Amos	Conseiller
5.	SEBEGO Roland N.	Conseiller
6.	KABORE K. Mariel	Conseiller
7.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur des services législatifs

SEANCE D'ADOPTION DU RAPPORT POUR AVIS
LE MERCREDI 11 FEVRIER 2025

LISTE DES DEPUTES PRESENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	**HAMA Ly**	**1er Secrétaire**
2.	**SIDIBE Mariam**	**2e Secrétaire**
3.	NIKIEMA Wendyellé Ambroise	Membre
4.	OUEDRAOGO Mahamady	Membre
5.	KONE Diakalia	Membre
6.	OUEDRAOGO/COMPAORE Sabine	Membre
7.	OUEDRAOGO Lougoulawindin Clémence	Membre
8.	SAWADOGO Abdoulaye	Membre
9.	TUINA Kanibè	Membre
10.	ZOUNGRANA Nemata Brigitte	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	BONZI Nonyeza	Membre
2.	DIALLO Daouda	Membre
3.	ZANGRE François	Membre
4.	NASSOURI Daaga	Membre
5.	SANOGO Drissa	Membre
6.	TRAORE Sephorah Anita Soumaï	Membre
7.	NIGNAN Dida	Membre

LISTE DES DEPUTES ABSENTS EXCUSES

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	**NOMBO Moussa**	**Président**
2.	**YARO Mamadou**	**Rapporteur général**
3.	**TAPSOBA Issaka**	**Vice-président**

LISTE DU PERSONNEL ADMINISTRATIF

N°	NOM ET PRENOM (S)	QUALITE
1.	VEBAMBA Sylvain	Conseiller spécial du PALT
2.	ZONG-NABA M. Amos	Conseiller
3.	SEBEGO Roland N.	Conseiller
4.	KABORE K. Mariel	Conseiller
5.	TINDANO/ZOUNDI Louise	Administrateur des services législatifs